



Repères 38

Journal des retraités CFDT de l'Isère

Avril 2017 - n° 36

EDITO **SOLIDARITE, J'ÉCRIS TON NOM**

L'émancipation individuelle et collective, la solidarité entre travailleurs et demandeurs d'emplois, entre les générations et plus largement entre les peuples, la lutte contre toutes les formes d'exclusion, contre le sexisme, le racisme et la xénophobie, telles sont nos valeurs qui sont la cible de tous les extrémismes. Nous avons le devoir de les défendre. Cette période nous incite à faire le point sur les revendications portées ces derniers temps, les acquis obtenus, ce qui reste à remporter. La CFDT ne laissera pas les pouvoirs publics nouvellement élus réduire les droits acquis et nécessaires pour les retraités.

La loi Travail a été adoptée en août 2016 : sont entrés en vigueur en 2017, le compte personnel d'activité (CPA), la généralisation de la garantie jeune et le droit à la déconnexion. La loi Santé avec la généralisation du tiers payant sécurité sociale deviendra un droit pour tous le premier janvier 2018. Accès aux soins : qu'en est-il de la position des syndicats des chirurgiens-dentistes ? Des patients non soignés car le coût est trop élevé pour eux, risquent des problèmes majeurs cardiaques ou intestinaux, d'où des coûts plus importants pour la santé et de mauvaises conditions de vie pour les patients.

En étudiant les décrets d'application de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, la

CFDT Retraités relève avec intérêt une augmentation des moyens financiers pour revaloriser l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile, pour organiser la prévention afin de prendre en compte le droit au répit de l'aïdant, pour adapter le logement en fonction de la nature et du niveau du handicap. La CFDT veillera au respect de l'application et à la pérennisation de la loi.

Nous regrettons que son financement repose uniquement sur les retraités alors qu'il est nécessaire que soit mise en place une contribution basée sur la solidarité nationale et financée par l'ensemble des revenus (capital et travail).

Nous attendons la deuxième loi qui doit traiter des établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD). Il faut réduire le reste à charge pour les résidents, développer les places d'hébergement temporaire ainsi que les places d'accueil de jour.

La démocratie, c'est à la fois le pouvoir de la majorité et le pouvoir de chacun. Le pouvoir de chacun, c'est la capacité de se faire représenter et défendre par un syndicat sous la houlette d'une justice indépendante.

Le Bureau de l'UTR



Salut à François CHÉRÈQUE

Réformiste et impatient! Livre écrit par notre regretté François Chérèque. On pourrait dire « écrit et réalisé », comme on le dirait d'un grand film. Comme une invitation à être acteurs à notre tour. Acteurs dans l'art d'affirmer nos valeurs et de poser des actes.

Sommaire

Editorial	P.1
Vie de l'UTR	
Commission santé	P.2
Formation sécurité domestique	P.3
Dossier >>>SOLIDARITE	
Les migrations une richesse	P.4
Echange de savoir	P.6
Système prostitutionnel	P.7
La Réserve Citoyenne	P.8
Vie des ULR	
AG Roussillon	P.8
Fiche de lecture	P.8
Détente et Culture	P.9

LE RESTE POUR VIVRE

Calculé par les CCAS

Les CCAS accordent aux publics en difficulté des aides obligatoires prévues par la Loi (RSA, ASPA ex-minimum vieillesse, APA) et des aides facultatives variables selon la politique sociale des communes et leurs ressources.

L'aide alimentaire fait partie de ces aides facultatives.

La question qui se pose face à la diversité de situation des personnes à aider est : comment mettre en place un système équitable et fiable ?

Comme chaque CCAS a la faculté de fixer ses propres règles. L'Union Nationale CCAS a préconisé une méthode reprise, à quelques nuances près, par presque tous les CCAS de France, le Secours Populaire et le Secours Catholique.

Pour simplifier, nous ne parlerons que de l'aide alimentaire :

La personne ou la famille qui demande cette aide présente un dossier à son CCAS. L'aide tient compte des ressources, des charges et de la composition de la famille, le solde disponible est nommé : RESTE POUR VIVRE.

Ce solde est calculé de la manière suivante :

$$\text{Solde} = \frac{\text{Ressource} - \text{Charges}}{\text{Composition familiale}}$$

Ressources : Salaires, allocation chômage, pension invalidité, RSA, allocations familiales, allocation pour jeunes enfants, retraite principale et complémentaire, APL, AL.

Charges : Loyer, électricité, gaz, chauffage eau, téléphone, assurance habitation, assurance voiture, cantine, transport, prêts.

Solde : C'est le reste pour vivre de la personne ou de la famille.

Seuil : l'aide est accordée si le solde est inférieur ou égal à 7€ par jour et par personne.

Il en résulte de ce calcul que la quasi-totalité des bénéficiaires de l'aide alimentaire ont 7 € ou moins par jour pour vivre.

Leur dossier anonyme est présenté en Commission d'attribution du CCAS et s'il est accepté, les bénéficiaires reçoivent en général une fois par semaine des colis de produits alimentaires secs ou frais provenant, en général, de la Banque Alimentaire Isère (Sassenage).



Dans le canton de St Laurent du Pont, 11.000 habitants, le nombre de bénéficiaires est passé en 18 mois de 60 à 120 bénéficiaires, ce qui montre une hausse de la précarité.

Les bénéficiaires : localement il n'y a pas de personnes âgées, les plus nombreux sont des personnes seules au RSA et des familles monoparentales, c'est-à-dire des mères seules avec deux enfants à charges, qui travaillent à temps partiel pour 600€ par mois.

L'aide alimentaire est accordée pour 3 ou 6 mois, renouvelable. La distribution alimentaire est organisée tous les lundis de l'année sauf au mois d'août par des bénévoles et des administrateurs de l'Inter-CCAS du canton.

Franklin PAQUIN – mandaté CFDT au CCAS de St Laurent du Pont et à l'UD-CCAS-Isère

ANNUAIRE OFFICIEL DES MAISONS DE RETRAITES

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>

Pour les personnes âgées c'est l'intitulé du *Portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'information des proches*, c'est une mine d'informations très utiles et fiables concernant aussi bien le maintien à domicile, l'accueil de jour, les capacités d'hébergement, temporaire ou définitif dans un rayon kilométrique de votre choix.

Cependant la promesse d'un comparateur officiel des prix des maisons de retraite n'est pour l'instant pas complètement tenue. Oui pour les Ehpad mais non pour les résidences autonomie (ex logements-foyers), du moins pour l'instant. La qualité des services n'y est pas non plus évaluée.

En revanche l'information sur les tarifs de tous types d'établissement de votre choix figure dans la rubrique *trouver un établissement* sur le site

<https://essentiel-autonomie.humanis.com/>

AVIS DE DÉCÈS communiqués par les ULR et SSR

- Pierre Genevois décédé le 18 août 2016 : Pierre était un fervent adhérent CFDT lorsqu'il était salarié, il faisait partie d'une équipe d'exploitation gaz à la distribution d'EDF GDF à large majorité CFDT.

- Jeanine Genevois décédée le 8 janvier 2017 : Jeanine a fait toute sa carrière à la DTG/Division Technique Générale (un service de recherche et contrôle d'EDF)

- Noël DALUD décédé en juillet 2016 : Noël travaillait à Rhône Poulenc textile il était membre du bureau de l'ULR de Roussillon.

Editeur : UTR 38 CFDT - Bourse du Travail -
32 Av de l'Europe 38 030 GRENOBLE Cedex 2
Imprimerie : UD CFDT 38
Directeur de publication : Josette DIZET

Rédacteur en chef : Chantal DURANTON
Rédacteur en chef adjoint : Serge HUET
Maquette et mise en page : Bernard ALBERT et
Maxence GIRARD

LA SÉCURITÉ DOMESTIQUE

Face aux accidents de la vie courante.

Un résumé de la formation, donnée par l'UTR à la Bourse du Travail de Voiron le 17 janvier 2017. La Sécurité domestique - Face aux accidents de la vie courante, Animateur Pierre DUMONTANT.

Statistiques plutôt alarmantes !

En France, les accidents de la cause en moyenne de 11.500 décès par an, dont 230 décès d'enfants. Leur nombre se répartit en moyenne comme suit :

- Chutes de personnes âgées : 1.300.000 avec 9.300 décès ;
- Sports et loisirs : 2.000.000
- Brûlures graves : 250.000 et 6 décès ;
- Feux et incendies : 11.000 et 500 décès ;
- Intoxications : 470.000 et 1.000 décès ;
- Suffocations : 3.000 décès.

Mécanismes des accidents.

A l'origine des accidents de la vie courante, surtout chez les séniors, les facteurs principaux sont :

- * Le mauvais état des installations domestiques soit par défaut de conception ou hors normes, soit par défaut d'entretien.
- * La méconnaissance ou l'inconscience des risques pour pouvoir bien anticiper les dangers.
- * Les comportements individuels : négligences, précipitation, désordres, encombrements, isolement...
- * La mauvaise forme physique : fatigue, vertiges, pertes d'équilibre, mauvaise vue, surdité, perte de mémoire...

Comment maîtriser les risques

De nombreux organismes divulguent des recommandations précieuses et utiles pour minimiser les risques : *compagnies d'assurance, mutuelles, associations d'assistance, caisses de retraite, Maison départementale de l'autonomie, etc.*

Encore faut-il prendre le temps de les lire et de les adapter à chaque cas

individuel et particulier. Pour cela il est fortement recommandé de se constituer un carnet d'analyse des risques de son domicile afin de lister les causes possibles d'accidents domestiques propres à son lieu de vie, de noter toutes les améliorations facilement réalisables à faible coût, d'enregistrer tous les contacts nécessaires en cas d'urgence, et ceux utiles dans la vie courante pour éviter l'isolement, se soigner, s'approvisionner, sortir de chez soi...

(S'inspirer des pages 6 et 7 « Vieillir chez soi » du Guide d'Hébergement des Personnes âgées édité en 2014 par l'ULR Grenoble, Sud Agglomération et Sud Isère.)

Quelques exemples

Aération : aérer en grand les pièces une ou deux fois par jour. Ne pas obturer les bouches de la V.M.C.

Bricolage : tenir les outils accessibles sur soi dans une poche kangourou, surtout lorsqu'on bricole en hauteur sur une échelle ou un escabeau.

Chauffage : éviter tout excès de chaleur à l'intérieur de chez soi, surtout la nuit. Préférer une ambiance légèrement fraîche et bien s'habiller afin de maintenir son cerveau éveillé.

Chutes nocturnes : avoir toujours une petite lampe de poche sous l'oreiller ; se lever doucement sans précipitation en basculant les jambes sur le côté du lit tout en pivotant sur son séant ; se redresser lentement pour s'assurer de son équilibre, respirer un grand coup à fond puis s'avancer en pointant sa lampe vers le sol.

Encombrements : ne pas transformer sa cave, son grenier ou les



combles en lieux de rangement d'objets devenus encombrants ou inutiles et vite oubliés, au final en dépotoirs.

Escaliers : en particulier ceux de descente à la cave ou au sous-sol, marquer les bords de marches avec du ruban adhésif spécial escalier, faire monter des mains courantes là où elles manquent, faire installer un éclairage à allumage automatique.

Garde de petits enfants : bien leur expliquer calmement mais fermement pourquoi il faut respecter les règles de sécurité et de précaution contre les risques de vie courante chez soi, dehors, dans la rue... Etre exemplaire en leur présence évidemment !

Médication : utiliser un pilulier hebdomadaire préparé à l'avance afin d'éviter un oubli ou un surdosage involontaire.

Téléphone : plutôt qu'un seul téléphone fixe, avoir deux téléphones mobiles avec une base fixe.

Antoine Bocquet

La SOLIDARITÉ, une valeur phare de la CFDT

Chez nous en Isère elle se décline de multiples façons et nos adhérents savent faire preuve d'engagement. Entre fraternité et économie de partage, **Repères vous propose quelques témoignages plutôt réjouissants.**

LES MIGRATIONS, UNE RICHESSE

À Saint Jean de Moirans

Jean Philippe Landru, responsable CFDT régional, sur le pôle "poste" dans le syndicat Isalpin, est fortement engagé dans l'accueil et l'accompagnement de migrants à saint Jean de Moirans.

Dans sa propre famille Jean Philippe et son épouse, ont déjà adopté 3 enfants d'Ethiopie qui sont maintenant de grandes jeunes filles. Ils étaient donc bien sensibilisés à l'accueil de migrants.

En septembre 2015, un groupe a démarré regroupant une vingtaine de personnes au niveau de la paroisse; et en juin 2016 c'est une famille azérie qui a été accueillie. Une famille confrontée à de vraies difficultés juridiques, qui a été persécutée dans son pays d'origine. Il faut les accompagner dans les démarches administratives, mais aussi les aider à trouver des revenus car ils n'ont pas le droit de travailler, même s'ils ont des capacités intellectuelles réelles, le mari ayant été gestionnaire d'une coopérative laitière et l'épouse journaliste.

Une deuxième famille a été accueillie à saint Jean de Moirans. Le tableau est différent : ce sont des réfugiés de Mossoul en Irak. Ils disposent donc de quelques ressources, de par leur statut de réfugiés. La mairie a proposé l'ancien logement des boulangers comme lieu d'habitation. La famille (7 enfants) bénéficie d'un suivi social par La relève. Le père, électricien, a le droit de travailler. Environ 6 à 8 familles de la commune se

sont engagées à les aider (accompagnements divers pour les déplacements, etc.). La priorité actuelle de cette famille irakienne : apprendre le français.

publié "La résistance en Charentreuse", reprenant la phrase de Lucie Aubrac "La résistance est une valeur qui se conjugue à tous les temps" mais aussi celle de l'abbé Pierre "Si nous sommes sans colère quand nous voyons les autres ba-



Jean Philippe LANDRU et Michel PIGNON

Jean-Philippe, qui est aussi membre du bureau de l'UCC (union confédérale des cadres) a participé à ce titre à un colloque récent organisé par la confédération "Toutes les routes mènent à demain : les migrations". Il se dit fier d'appartenir à un syndicat qui défend les valeurs d'accueil et d'engagement. Celles-ci se retrouvent d'ailleurs dans le livre qu'il a

foués, humiliés, il est clair que nous ne les aimons pas".

Ils ont aussi noué des liens d'amitié avec une famille algérienne, arrivée il y a 3 ans, et installée à Meylan, et plus récemment un couple de Congolais installé à Pont de Chéruy.

Serge HUET

À Voreppe

L'élément déclencheur a été la photo du petit Aylan mort sur une plage. Ancien responsable CFDT (secrétaire général de l'UD 38 et de l'URI Rhône-Alpes), il sait mobiliser et motiver.

Il a démarré par un "coup de gueule" dans le groupe de soutien aux élus de l'opposition de gauche de la commune. 6-7 personnes se mobilisent et décident de contacter personnellement des ami(e)s, des personnes investies dans les associations caritatives et sociales présentes sur la commune. C'était la bonne méthode, car les réunions ont regroupé jusqu'à 50 personnes. Ils rencontrent le Maire qui a proposé à son conseil municipal de s'engager à accueillir 2 familles et de mettre 2 logements à disposition. Les premières réunions sont consacrées à bien connaître les phénomènes d'immigration et de la situation concrète dans l'Isère, de s'informer sur les dispositifs mis en place. Pour se faire ils invitent le président régional de la FNARS⁽¹⁾.

Des contacts sont pris aussi avec le CCAS, le conseil départemental, et rencontrent les associations comme La Relève, Adoma⁽²⁾, pour savoir comment elles interviennent auprès des migrants et quels conseils elles peuvent prodiguer sur le processus d'accueil et d'accompagnement, comprendre le parcours d'un réfugié et demandeur d'asile. Ces réunions et rencontres préalables ont permis de dépasser les bonnes intentions et les préjugés pour se « coltiner » aux réalités complexes des difficultés de l'accueil.

Dans les dispositifs les associations chargées des dispositifs d'Etat telles que La Relève ou Adoma ont un rôle indispensable mais ne peuvent faire un suivi social quotidien suffisant auprès des personnes accueillies. C'est pourquoi le collectif de Voreppe s'est engagé à travers plusieurs personnes d'assurer un accompagnement de proximi-

té, ce qui demande beaucoup d'énergie et de disponibilité. Une charte définissant le rôle des divers intervenants, chargés des dispositifs, CCAS, Mairie et collectif voreppin a été élaborée en commun. Pour Michel, accepter l'immigration c'est aussi faire que cela marche au quotidien. C'est faire en sorte que les personnes soient autonomes dans leurs choix et s'insèrent dans la cité. Michel l'ani-

c'est un enrichissement humain très important à travers cette aide à l'insertion dans la commune. « *Oui, cela prend du temps mais quel apport en retour !* ».

Par ailleurs le collectif donne un coup de pouce pour une famille accueillie, repartie puis revenue de la Macédoine suivie par une association de St Egrève et Voreppe. Une autre famille est attendue dans les semaines qui viennent en provenance directe d'un camp de réfugiés proche de la Syrie, 3 personnes nouvelles sont déjà prévues pour l'accompagnement, des meubles et un



mateur du collectif ne participe qu'occasionnellement à cet accompagnement au quotidien, de façon à ce qu'il garde un certain recul nécessaire pour piloter l'opération.

Les premiers accueillis

A ce jour, une personne a été accueillie, provenant de Mongolie. Elle est arrivée le 11 juillet 2016. Ce réfugié politique de 38 ans a été torturé dans son pays, où sont restés son épouse et ses 2 enfants. Il est en lien avec la communauté mongole de Grenoble, suit des cours de français. Dans la proximité 3 à 4 personnes l'accompagnent pour les démarches administratives, pour aller chez le médecin, à Pôle Emploi, mais aussi dans les loisirs. Un réseau plus large donne des coups de main ponctuels. Pour les accompagnants

premier équipement pour leur installation ont été collectés.

En préparation pour juin prochain, une soirée-débat sur l'immigration pour faire ressortir la richesse de cette expérience de l'accueil à partir de la situation de la personne Mongole.

A noter que Jean-Philippe et Michel sont en lien depuis novembre 2015, pour réfléchir chacun dans leur collectif et mettre en commun leurs expériences de terrain.

Serge Huet

⁽¹⁾ FNARS Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale

⁽²⁾ La Relève et Adoma sont des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale

ECHANGE DE SAVOIR FAIRE

A Crolles, "UN SEL"

Un SEL c'est d'abord un **Service d'Echange Local**, un moyen d'échanger, sans tenir compte de leur valeur marchande, des biens et des services, où chacun donne ce qu'il peut et demande ce dont il a besoin.

Les initiateurs d'un Sel dans notre commune de Crolles ne se doutaient sans doute pas de la dimension qu'il semble atteindre aujourd'hui.

Pour reprendre l'exemple classique :

Comment ça marche ?

- Je tonds la pelouse de **Paul**
- **Paul** pose du carrelage chez **Maeva**
- **Maeva** offre à **Évelyne** un massage Thaï des pieds
- **Évelyne** garde les enfants de **Raymond**
- **Raymond** propose à **Zila** du co-voiturage
- **Zila** m'offre des confitures maison, et ainsi de suite.

Au départ a été constitué un fichier des biens et services proposés, que ce soient des compétences, des savoir faire, des produits.

Mais très vite ce fichier est devenu caduque car, grâce à internet, la demande l'a très vite emporté sur

l'offre.

Lorsqu'un adhérent exprime un besoin ou propose quelque chose, il dépose un message dans la boîte du SEL. Le fichier reste discret, les sellistes ne se connaissent qu'à travers les rencontres. Tous les adhérents le reçoivent et rares sont les appels restés sans réponse. Une aide au bricolage, un déneigement, « *au secours, j'ai 6 stères de bois à ranger* », « *j'ai une fermeture éclair à poser* »... Les exemples sont très, très variés.

Un petit exemple : « *je reçois de la famille et ma cafetière est tombée en panne* » Un adhérent lui en propose une rapidement alors qu'il n'aurait jamais eu l'idée de la proposer au départ.

Cette formule crée un climat très convivial de coopération, de solidarité active et de consommation économique. Si on ajoute que les remerciements suivent le plus souvent, la rubrique SEL des messageries ne chôme pas...



C'est d'ailleurs le bémol qu'il convient d'apporter car ce système exclut, de fait, ceux qui n'ont pas accès à internet soit le plus souvent les plus âgés d'entre nous.

Un bureau, élu au cours d'une assemblée générale, se réunit pour piloter l'ensemble et fixer les dates d'activités communes comme les rencontres conviviales, moyen pour les "sellistes" de se connaître et d'échanger quelques bricoles comme des livres ou des jouets.

Une monnaie d'échange a bien été évoquée mais n'a pas paru pertinente dans la formule actuelle.

Ce Sel a établi entre la centaine d'adhérents un climat de solidarité, de convivialité qu'on voudrait bien voir partout.

REPAIR CAFÉ aide à réparer les "petits outils domestiques"

Un autre exemple de "consommer autrement" : le **repair-café**. Trop souvent il est impossible de réparer les "petits" outils utilisés tous les jours. Que ce soit un aspirateur, une machine à café, une machine à coudre, une hotte de cuisine, inutile de chercher un dépanneur ou bien la ré-

paration coûte plus cher que le produit neuf. C'est l'obsolescence programmée.

Le repair-café propose de pallier cette lacune. Des "bricoleurs" le plus souvent des retraités sont présents un mardi après-midi tous les quinze jours avec leur outillage et parviennent, le plus souvent, à remettre en état ce qui paraissait

voué à la déchetterie !

L'attente se passe autour d'un café, occasion de faire connaissance. L'ambiance est très conviviale et la participation vraiment symbolique.

Il en existe plusieurs en Isère dont il est facile de trouver l'adresse.

André Gaboriau

<https://repaircafe.org/fr/>

Non au système prostitutionnel !

Michèle CHARRIERE, de l'ULR de Grenoble, militante de l'association "l'Amicale du Nid"* tient à se faire l'écho de Geneviève DUCHE, auteure d'un essai publié aux éditions Persée : "*Non au système prostitutionnel*", une analyse féministe et abolitionniste du système prostitutionnel.

Parmi les racines du mal : la toute puissance patriarcale, des violences subies souvent depuis l'enfance, l'infériorisation de la femme assignée à satisfaire les plaisirs masculins. Tels sont les ingrédients qui mènent à l'exclusion, à l'asservissement et aux migrations forcées. Comment accepter la prostitution quand on connaît ses effets destructeurs sur la santé physique et psychique, sur l'estime de soi ? Le marché de la prostitution mondialisé existe, parce qu'il y a des clients. Il est urgent de dire non à ce système qui enrichit proxénètes et trafiquants sur fond de chantage, violences et pressions de toute sorte.

L'Amicale du Nid, créée en 1946, association laïque et abolitionniste mène une action sociale auprès des personnes en situation de prostitution, femmes et hommes, dont beaucoup sont mineurs. L'association est présente dans 8 départements avec 200 salariés. Elle rencontre et accompagne près de 5000 personnes prostituées par an. L'association a fortement soutenu la loi promulguée le 13 avril 2016 "*visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et accompagner les personnes prostituées*".

La nouvelle loi d'abolition doit être appliquée dans ces quatre piliers :

- ◆ Pénalisation de l'achat d'actes sexuels et du proxénétisme sous toutes ses formes.
- ◆ Accompagnement des personnes prostituées vers l'insertion sociale et professionnelle.
- ◆ Protection organisée avec les moyens nécessaires.
- ◆ Prévention et Education pour changer les comportements et les mentalités et montrer aux jeunes à quel point la marchandisation généralisée et en particulier celles des corps est une violence destructrice.

*Amicale du Nid, 15 place Gustave Rivet 38000 Grenoble - Siège national : 21 rue du Château d'Eau 75010 Paris

Bénévolat auprès des Jeunes

Pierre Laporte-Daube décrit son engagement dans l'association **La Réserve Citoyenne**

Suite aux attentats Charlie Hebdo des 7 au 9 janvier 2015, au sur-saut citoyen du 11 janvier, on s'est aperçu que, dans certains établissements scolaires, la minute de silence en l'honneur des victimes n'avait pas été unanimement respectée. L'adhésion aux valeurs de la république n'apparaissait pas, tout d'un coup, comme unanimement partagée. Le Président de la République, François Hollande, avec son ministre de l'Éducation nationale, décidait de créer *la Réserve Citoyenne*, dont le contenu est défini dans une charte : « *apporter une aide bénévole au service public de l'Éducation en contribuant à la transmission des valeurs de la République en matière d'éducation à la citoyenneté et à la laïcité, d'éducation à l'égalité entre filles et garçons, de rapprochement de l'école et du monde professionnel, d'éducation aux médias et à l'information, d'éducation et de sensibilisation à la lutte contre les préjugés et toutes les formes de discriminations* ».

Au collège Munch de Grenoble, où une classe de 4ème s'était montrée particulièrement difficile, la Conseillère Principale d'Éducation (CPE), en accord avec la direction, a mobilisé des intervenants de la Réserve pour trois séances d'une heure. Mon idée était de tester l'esprit critique des élèves, de leur apprendre à débattre et à déconstruire les préjugés.

Après m'être présenté j'ai pris le thème de la mobilité : une moitié de la classe devait trouver des arguments sur les avantages de la mobilité (quitter sa famille, le lieu où on a l'habitude de vivre) et l'autre moitié sur les inconvénients. Le fait que j'ai vécu ma vie professionnelle dans 6 villes différentes les avait interpellés. A la deuxième séance, j'ai fait une pédagogie à partir de deux faits divers trouvés sur internet (un sur le vol, l'autre sur la punition). La troisième séance, j'ai traité 10 cas pratiques sur le thème du respect, en divisant

la classe par groupes de trois, chacun traitant un thème.

En définitive, cette classe réputée terrible, s'est révélée tout simplement vivante. D'après la professeure principale qui assistait aux séances sans intervenir, le fait que je sois complètement extérieur à l'éducation nationale comptait pour beaucoup.

Je suis également intervenu au collège Chartreuse de Saint Martin-le-Vinoux pour animer un atelier destiné aux délégués de classe des 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} du collège sur le thème de "*l'engagement et l'intérêt général*", en l'illustrant d'exemples concrets et en veillant à ce que tous puissent s'exprimer.

Si vous êtes intéressé(e) par *la Réserve Citoyenne*, contactez M. Laurent VILLEROT laurent.villerot@ac-grenoble.fr

Pierre LAPORTE-DAUBE

Roussillon

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ULR CFDT



Georges VEYRIER

L'Union Locale CFDT de Roussillon et ses environs a tenu son assemblée générale, dans la grande salle du Foyer Barbusse de Roussillon. Près de 40 adhérents, ont participé à cette réunion importante dans la vie de l'association de retraités, présidée par Georges Veyrier. Après avoir remercié de leur présence, les participants à cette assemblée générale, le secrétaire Georges Veyrier a regretté l'absence de la secrétaire de l'UTR CFDT de l'Isère, Josette Dizet, représentée par Alain Cafferatto, membre du bureau de cette UTR. Il a remercié, aussi, Gérard Perrotin, adjoint à la mairie de Salaise pour sa présence et les deux représentants de l'ULR CFDT d'Annonay. Georges Veyrier a souhaité mettre en avant, les membres de l'ULR disparus en 2016, Bernard Picot et Noël Dalud, tous deux, anciens membres du bureau de l'association.

Les actions de l'ULR en 2016
Parmi les actions importantes de l'année écoulée, il y a eu la distribution de la brochure sur les maisons de retraite qui a remporté un certain succès. Sur ce sujet, Georges Veyrier a souligné que « suite à la demande de monsieur le maire de Roussillon, nous avons pu échanger avec lui sur le coût trop élevé de ces établisse-

ments comparés au montant moyen des retraites... ». L'ULR CFDT a été amenée à se prononcer sur le projet « INSPIRA », (aménagement de la zone industrielle et portuaire de Sablon). Chaque année, le bureau de l'association de retraité choisit un thème de travail « nous avons lancé, a déclaré Georges Veyrier, une action de longue haleine, concernant les plans de déplacement avec les transports publics notamment pour rallier les gares SNCF. Sur le même secteur que les maisons de retraites, qui correspond au bassin de vie des adhérents de notre ULR. Ce travail, qui s'inscrit dans la loi sur l'accompagnement de la société au vieillissement, va nous demander plusieurs mois de travail. Nous espérons vous remettre le document



pour l'AG 2018 ». Pour clôturer son rapport moral, Georges Veyrier a lancé un appel pour enrayer la baisse des effectifs de l'association : « nous sommes convaincu que le syndicalisme des retraités à toute sa

place au sein de notre confédération ».

Sortie à la Caverne du Pont d'Arc en 2017

Michèle Mabillon-Andrieux et Anne Marie Pollin ont présenté le rapport d'activité sociale de l'ULR e l'année 2016. Elles ont participé, toutes deux, aux travaux de la commission santé de l'UTR de l'Isère et ont travaillé sur la loi santé, tout particulièrement sur l'adaptation de la société au vieillissement et à la fin de vie, le tiers payant, le droit à l'oubli pour les maladies types cancers, la revalorisation de l'APA... Le rapport d'activité de loisirs a été présenté par Marc Portal avec la journée conviviale de Chuzy, le voyage à Métabief, et le repas de fin d'année, chez Chatron, à Montanet près de Peaugres. En 2017, le bureau a choisi de ne faire qu'une sortie d'une journée. Ce sera

pour la caverne du Pont d'Arc, le 12 septembre prochain pour un coût de 65€. Le nombre de places est limité à une cinquantaine de personnes.

Dialogue avec mon grand-père de Jacques PENIN

L'auteur est adhérent CFDT à la Ville de Grenoble, son livre retrace la vie de Jean Marie CORGIER son grand père, son implication et les répercussions qu'ont eu sur sa vie ses batailles durant la Première Guerre

mondiale, son amour indéfectible pour Maria Antoinette... Un livre drôle, émouvant, sans concession qui vous fera rire et pleurer, qui vous montre également une autre facette de la Grande Guerre et les

ravages qu'elle a pu faire sur les rescapés, les blessés et les prisonniers de Guerre qui sont revenus.

Vous ne trouverez pas son livre dans le commerce, l'auteur passionné s'auto-édite. Vous pouvez le commander sur son contact :

Contact : famille.penin@cegetel.net

Et écouter son interview en tapant "jacques penin" dans le rectangle en haut du site :

<http://www.radio-gresivaudan.org/>

Pour être encore mieux informés... Restons branchés...

Abonnez-vous à la newsletter sur de la CFDT : https://www.cfdt.fr/portail/confederation-j_5
N'oubliez pas de nous envoyer votre adresse mail à : retraites.cfdt.isere@orange.fr